



Jun  
2014

© Atelier d'Architecture du Sart Tilman scrl

# On parie que vous payez trop cher votre facture d'énergie ?



Profitez du **partenariat Lampiris - Barreau de Liège** pour bénéficier d'une **réduction permanente** sur le gaz et l'électricité.

**Plusieurs dizaines de vos confrères du Barreau de Liège en profitent déjà, pourquoi pas vous ?**

Code promo:  
**LAWYER**

Contactez-nous pour recevoir une **offre comparative** :

 **0800/24 420**

 [Pro@lampiris.be](mailto:Pro@lampiris.be)

ÉDITO	5
MOT DU BÂTONNIER	7
INTERVIEW : JACQUES PÉLERIN L'UWEL AU SERVICE DES ENTREPRISES LIÉGEOISES	9
COMMISSION : BIENVENUE DANS L'ESPACE-ENTREPRISES	11
LA PEINE DE MORT, L'ERREUR JUDICIAIRE ET L'AVOCAT	13
J'AI TESTÉ POUR VOUS : HORIZON 2014	15
RENDEZ-VOUS EN TERRE OUBLIÉE	17
POST-SCRIPTUM : LA HANTISE DU MONDE	23
PORTRAITS D'AVOCATS DU VIEUX PALAIS DE LIÈGE	25
CHRONIQUE DES BAVETTES : LE RETOUR	27



### *Comité de rédaction*

RÉDACTEUR EN CHEF  
Jean-Pierre Jacques

### COMITÉ

Mabeth Bertrand-Henry, Eric Franssen  
(coordination), André Renette (Éditeur  
responsable), Eric Therer, Béatrice Versie

### AUTEURS DE CE NUMÉRO

Jean-Pierre Jacques, André Renette, Eric  
Franssen, Eric Therer, Corneille Bastjaens,  
Xavier Baus, Richard Sedillot, Isabelle  
Thomas-Gutt.

### *Éditeur responsable*

ANDRÉ RENETTE  
Palais de Justice  
Place Saint-Lambert 16  
4000 Liège  
info@barreauliege.be  
www.barreauliege.be



le Séllys  
restaurant



## LE MIDI-MÉAN

Du mardi au vendredi midi, une occasion de venir découvrir la cuisine du Chef **Samuel Blanc**!

Formule à 36€ comprenant une mise en bouche, un plat du jour avec un verre de vin, café et mignardises.



CROWNE PLAZA

LIEGE

★★★★★

Mont St-Martin 9-11 B-4000 Liège - +32 (0)4 267 68 04 - [www.crowneplazaliège.be](http://www.crowneplazaliège.be)



## « Odoj som khere, kaj man den pativ ». Proverbe rom



Quel est le point commun entre Bela Bartók, Luis Buñuel, Victor Hugo et Madeleine Allbright ?

La réponse est plus évidente qu'elle n'y paraît lorsqu'on dépasse les étiquettes que l'on attribue à ces personnalités. Ils n'étaient pas seulement compositeur, réalisateur, écrivain ou secrétaire d'État mais tous ont été contraints de migrer en dehors des frontières de leur pays et tous ont bénéficié du statut de réfugié

« La migration a existé de tout temps et l'histoire est faite de ces longs et douloureux cortèges de personnes errant sur les routes, soit à la recherche d'un asile sûr, soit à la recherche d'une maigre pitance, fuyant l'affrontement, la famine ou la catastrophe naturelle ou cherchant alors à échapper à une pensée persécutrice et peu respectueuse des individus. Peut-être le siècle qui vient de s'écouler a-t-il été un des siècles les plus violents de l'histoire universelle, avec deux guerres mondiales et un nombre invraisemblable de conflits locaux, régionaux, internationaux, avec des génocides, des guerres civiles, des épurations ethniques et tant d'autres événements marqués du génie destructeur de l'homme. Jamais peut-être n'avons-nous vécu tant de migrations »<sup>(1)</sup>.

Cette interrogation dans le doute se mue en affirmation lorsqu'on analyse les motifs migra-

toires. A ceux de la violence et de la peur, s'ajoutent les causes économiques. Autant de raisons de quitter sa terre pour un eldorado rêvé où la richesse tendrait les bras à celui qui n'aurait besoin que d'audace. Bien sûr, trop souvent le rêve se brise et l'idéal doré d'un monde meilleur se dissipe dans les nuages bleus des illusions perdues ! Je l'ai déjà dénoncé récemment.

La migration constitue donc une réalité très douloureuse pour des millions d'individus, pour des adultes bien sûr, mais pour une masse considérable d'enfants, emportés par ces vagues déferlantes, avec leurs parents ou, parfois, livrés à eux-mêmes, seuls, enfants perdus entre un là-bas abandonné et un ici qui ne ressemble à nulle part..



Il faut donc comprendre la migration. Pour ce faire, voici un outil qui va sans doute casser les idées reçues en la matière. Le cercle (interactif dans la version web et opérationnel à partir du site <http://www.global-migration.info/>) permet une visualisation des flux migratoires dans le monde depuis 1990 jusqu'à 2010. Les pays d'origine et les pays de destination sont représentés autour du cercle. Chaque pays a une couleur (Mexique : jaune). Les flux ont la couleur du pays d'origine et il y a un espace entre eux et le pays de destination. La taille du flux représente son importance. En passant la souris sur les pays ou les flux, on obtient les données chiffrées.

A l'occasion de la journée internationale des réfugiés, le 20 juin prochain, une série de manifestations vont se dérouler à Liège, à Seraing, à Charleroi ou encore à Bruxelles.

Car le 20 juin les diables rouges ne jouent pas. Car le film « Fleur du désert » qui sera projeté à cette occasion est l'adaptation cinématographique du roman écrit par Waris Dirie. Dans cet ouvrage autobiographique, la romancière détaille son parcours hors du commun, de son excision à l'âge de 5 ans jusqu'à son engagement humanitaire, en passant par sa carrière de mannequin et sa nomination au poste d'ambassadrice de l'ONU pour les questions liées aux mutilations sexuelles. Le roman a ouvert le débat sur un sujet méconnu : les mutilations génitales féminines pratiquées dans de nombreux pays d'Afrique et d'Asie.

Parce qu'en définitive, « Odoj som khere, kaj man den pativ » : je suis chez moi, là où on me respecte<sup>(2)</sup>.

<https://www.youtube.com/v/yOc7rixC9ww?version=3&autohide=1>

Jean-Pierre JACQUES  
Rédacteur en chef

1 Jean ZERMATTEN, Juge des mineurs, Vice-Président de l'Institut International des Droits de l'Enfant in « Étrangers, migrants, réfugiés, requérants, clandestins... et les droits de l'enfant », actes du 6ème séminaire organisé par l'Institut International des Droits de l'Enfant, avril 2001, p.7.

2 M. Courthiade, S. Méritxell Pradier et F. Koci, Sagesse et humour du peuple rom, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 15.



## PRÉCIS DE DROIT PÉNAL SOCIAL 2<sup>E</sup> ÉDITION

**Fabienne Kéfer**  
Édition 2014 – 382 pages – 84 €  
*Un précis remarquable de clarté*



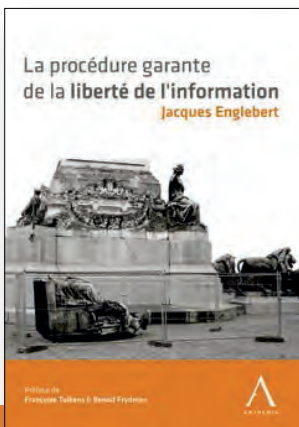
## LA TVA ET LES AVOCATS

**François Mennig et Aurélie Soldai**  
Édition 2014 – 138 pages – 68 €  
*Une prise en main immédiate des nouvelles obligations TVA des avocats*



## LA SIXIÈME RÉFORME DE L'ÉTAT (2012-2013)

*Sous la direction de*  
**Joëlle Sautois et Marc Uyttendaele**  
Édition 2014 – 610 pages – 115 €  
*Tournant historique ou soubresaut ordinaire ?*



## LA PROCÉDURE GARANTE DE LA LIBERTÉ DE L'INFORMATION

**Jacques Englebort**  
Édition 2014 – 228 pages – 72 €  
*Quelle protection pour la liberté d'expression ?*



## LA VENTE IMMOBILIÈRE ASPECTS CIVILS ET FISCAUX

**Françoise Baltus, Laurent Barnich, Thierry Blockerye, André Culot, Philippe De Page, Laurence Deklerck, Jean Fonteyn, Pierre-Olivier van Caubergh**  
Édition 2014 – 198 pages – 79 €  
*De la portée juridique d'un compromis aux conséquences fiscales de la vente*



## PROCÉDURE FISCALE APPROFONDIE EN MATIÈRE D'IMPÔTS DIRECTS

**Marielle Moris**  
Édition 2014 – 366 pages – 89 €  
*Un ouvrage de référence traitant de tous les aspects de la procédure fiscale*



Commande et information: Anthemis S.A. – Place Albert I, 9 – 1300 Limal  
T +32 (0)10 42 02 90 – F +32 (0)10 40 21 84 – info@anthemis.be – www.anthemis.be  
**Découvrez l'intégralité de notre catalogue sur [www.anthemis.be](http://www.anthemis.be)**



La version en ligne de ces ouvrages est disponible dans la bibliothèque digitale Jurisquare à l'adresse [www.jurisquare.be](http://www.jurisquare.be)



Aimez-vous la boxe, ce que l'on appelle « noble art » ?

J'ai personnellement pour cet exercice un intérêt limité, mais, n'en voulez pas à mon âge, j'ai été fasciné, comme tous mes contemporains, par une icône qui participe à la mythologie du sport du 20<sup>e</sup> siècle – au même titre qu'Eddy Merckx, Björn Borg, les diables au Mexique (pourquoi pas au Brésil ?) – The « greatest » Mohamed Ali, légende de la boxe, non seulement un sportif d'exception, mais également un homme de conviction.

J'ai une affection particulière pour son combat politique et social qui a permis l'émancipation des noirs américains, par ailleurs au détriment de sa carrière, et ces petites pierres qui ont roulé ont permis à un autre afro-américain, habitant comme lui Chicago, de devenir Président des États-Unis.

Le sport et le combat social, que fallait-il d'autre comme ingrédient pour m'inspirer ?

Une date me revient en mémoire.

Le 30 octobre 1974 a eu lieu à Kinshasa, un match légendaire qui opposait Mohamed Ali à George Foreman.

Mohamed Ali, au 8<sup>e</sup> round, gagne par K.O. (pour tous ceux qui se demandent de quoi je parle, voyez la vidéo sur le site <https://www.youtube.com/watch?v=bVseoF1-p3M>)



Je me souviens encore aujourd'hui de ce combat historique et emblématique.

Pour tout vous dire, je m'en souviens d'autant que cette affiche d'anthologie peut correspondre à la métaphore de cette année judiciaire qui se termine peu à peu... pourvu qu'elle se termine...

Ces 9 derniers mois n'ont-ils pas été un long et pénible match de boxe (pour la légende on verra) ?

C'est peu dire que les coups ont plu sur le barreau cette année.

Quelques rounds épuisants consacrés à l'aide juridique, où les adversaires gagnent aux points au 2504<sup>e</sup> round, le barreau étant impatient de connaître la date du combat de la revanche.

Quelques uppercuts du gauche pendant les rounds consacrés à la TVA. Les dommages des coups portés à cette occasion sont prévisibles. Certains ont déjà une plaie à l'arcade et l'œil poché.

Un direct du droit avec la fusion des arrondissements judiciaires, le barreau étant pris par surprise et imprévision.

Et le dernier coup consacré à la fiche légale d'information juste avant que la cloche sonne la fin du round.

A bien y réfléchir, au lieu de parler du noble art, ne devrais-je pas parler d'un combat de rue ?

Le combat et les juges font défaut et l'adversaire reste au vestiaire pour composer un gouvernement à l'abri des regards.

A cet égard, on peut regretter l'absence de tout contrôle antidopage, et ceux qui étaient présents lors de l'assemblée générale extraordinaire d'Avocats.be consacrée à l'aide juridique ont pu le constater, à l'écoute des représentants des présidents des partis politiques.

Ce résumé métaphorique du combat de boxe ne serait pas complet sans signaler qu'à côté du ring, en prenant l'air en sortant de la salle de combat, il y a la lumière de ce projet ambitieux de rapprochement des barreaux, condition

nécessaire pour nous mettre au même niveau que les nouveaux poids lourds que sont les supers chefs de corps.

Si nous rappelons cette nouvelle échéance, c'est que le barreau -poids plume- ne boxera plus dans la même catégorie que la magistrature.

Cette rubrique ironique et sportive ne saurait se clôturer sans rappeler une anecdote d'un combat d'Ali contre Foreman.

Ce combat avait donc lieu à Kinshasa.

Ali, qui était un provocateur avisé, avait traité Foreman de « belge ». Tout le public kinoïse, qui en était ravi, supportait Mohamed Ali contre Foreman.

Cette anecdote nous inspire aussi.

Consacrons notre énergie à maintenir et améliorer la communication et l'image de marque de notre profession auprès du public.

Les barreaux locaux qui sont les premiers lobbyistes de la profession doivent investir, en toute humilité, dans la communication, au besoin en ayant recours à des spécialistes, et en s'alignant sur les éléments de langage, la méthodologie et le style d'Avocats.be, de manière à unifier la présentation et l'image extérieure.

Cette année électorale ne fut-elle pas exemplaire de ce que nous sommes capables et des limites de nos capacités ?

Si c'est très bien dans un monde où tout est image de faire de la « com », il faut encore que nous montrions à l'extérieur que nous combattons les coups bas, en-dessous de la ceinture, et que nous sanctionnons les morsures d'oreilles et autres arrachages de cartilage à la Tyson.

Vous m'avez compris, je parle ici de ce qui est communément appelé « la petite déontologie ». Ce qui frappe, si j'ose dire, ce n'est pas tant la voyouterie, on ne peut plus marginale, mais ce sont surtout les bavures d'une négligence qui dans certains cas frisent l'obésité et qui rendent chèvre le justiciable, et puis le bâtonnier.





En un mot comme en cent, un manque de professionnalisme, notamment dans la gestion du temps qui est notre bien le plus précieux.

Réveillons-nous à l'heure où notre métier n'est plus un artisanat d'improvisation, mais une entreprise éthique !

Prolongeant la matinée déontologie du 15 novembre 2013, je vous recommande la lecture de l'ouvrage, paru aux Editions du Jeune Barreau de Liège – Anthémis, « L'éthique de l'avocat – outil de marketing ou d'engagement », sous la coordination de Maître Yves Kevers.

Maître Yves Kevers clôture ainsi ses propos :

« L'éthique de l'avocat n'est pas un argument de vente destiné à rendre attractif les produits et les services. S'il s'agit par contre, au travers de la communication sur l'éthique, d'affirmer ou de rappeler la singularité de la profession d'avocat et son dévouement aux intérêts d'autrui, alors le rappel du principe éthique constitue indiscutablement une publicité collective justifiée.

L'avocature est naturellement, profondément et nécessairement lié à l'éthique du désintéressement. L'avocat est une entreprise éthique. »

Au moment de remonter sur le ring, cette lecture me donne une humeur de combattant, un fighting spirit.

Pas vous ?

*André RENETTE*  
*Le Bâtonnier de l'Ordre*





# INTERVIEW : JACQUES PÉLERIN L'UWEL AU SERVICE DES ENTREPRISES LIÉGEOISES

Jean-Pierre Jacques : Comment voyez-vous le développement économique de Liège dans les années à venir ?



Jacques Pélerin: Les analyses réalisées tant au niveau de la Commission européenne que des pays ou régions ( cfr Plan Marshall en Wallonie) mettent en évidence l'importance de l'industrie existante, non seulement pour « passer » à travers la crise économique actuelle, mais également pour construire le futur et assurer notre propre pérennité économique-sociale.

En d'autres termes, pour réindustrialiser, il faut, avant tout, se battre pour empêcher à tout prix la désindustrialisation.

On peut y voir deux raisons essentielles: d'une part, l'importance de bâtir sur l'existant en gardant un tissu « fertile » (écosystème économique) suffisant pour construire son avenir... D'autre part, le fait qu'il faut du temps à une entreprise nouvelle (cfr spin-offs technologiques) pour se développer et atteindre une taille d'une certaine importance.

En fait, il faut davantage de temps pour recréer des emplois que pour en détruire.

« Bâtir sur le tissu industriel existant », c'est avant tout « le transformer » pour le rendre plus compétitif, plus performant, plus créatif.

Nous avons encore en Wallonie de grandes entreprises de nature industrielle, structurantes en termes d'emplois (directs et indirects), d'innovation,... qui sont toujours bien présentes et qui ont pu « traverser » des crises successives parce qu'elles se sont profondément « transformées » et qu'elles ont innové. Les Prayon, FN Herstal, Cockerill Maintenance & Ingénierie, Techspace, AGC, d'aujourd'hui ne sont pas ceux d'hier !

Par ailleurs, au fil des dernières années, l'économie wallonne s'est diversifiée, son portefeuille d'entreprises et d'activités s'est consolidé et équilibré. A côté des entreprises traditionnelles, d'autres sociétés, souvent de type PME, sont apparues dans des secteurs nouveaux (biotechnologie, IT, ...). EVS, Eurogentec, Mithra, Physiol, les entreprises du Pôle Image de Liège,...en sont des exemples, leaders dans leurs domaines respectifs.

Avec cette « nouvelle » économie, nous ne sommes plus dans une logique stricte de continuité de développement sur base des « racines » de la région. On construit « ailleurs » (dans d'autres domaines) et on innove autrement !

Il faut miser résolument sur les deux voies : « réindustrialisation en continuité » et « réindustrialisation en rupture » ! C'est probablement la façon d'assurer notre développement durable. Notre approche « pragmatique » de l'innovation est un atout considérable.

Le GRE ( Groupement de Redéploiement Économique de la Région Liégeoise) qui réunit les forces vives de Liège, politiques, socio-économiques, scientifiques et culturelles travaille dans ce sens sur base de projets concrets de création de valeurs au niveau local.

JPJ: Quel est pour vous le rôle de l'avocat dans ce développement ?

Jacques Pélerin: Nous vivons dans un monde où le décloisonnement devient la règle: « Open Innovation », réseaux sociaux, économie créative (« hubs » créatifs, espaces de coworking,...). Plus que jamais la coopération devient essentielle entre « acteurs » économiques et scientifiques ( cfr collaboration des grandes entreprises, PME, universités au sein des Pôles de Compétitivité wallons), entre métiers différents ( cfr le GIGA, plateforme de développement en biotechnologie à Liège qui regroupe médecins, biochimistes, ingénieurs, ...).

Selon moi les avocats et le monde du Droit en général devraient s'inscrire dans cette logique.

Les juristes ont depuis longtemps été les partenaires des entreprises pour des raisons évidentes (contractualisation, défense des intérêts, propriété intellectuelle, ...).

Mais le monde change avec une vitesse incroyable en particulier dynamisé par la culture numérique (essor du « business » sur internet,...). Il se complexifie. Les échanges internationaux ( commerciaux, technologiques,...) s'amplifient. Ces évolutions ouvrent d'énormes possibilités pour les entreprises mais ne sont pas sans danger. Dans un monde qui est loin de se caractériser par des certitudes, l'accompagnement du développement des entreprises par les juristes s'avère de plus en plus important.



Très impliqué dans le redéploiement économique liégeois, il est le directeur général d'ArcelorMittal, CEO d'Arceo et d'Arceo Engineering. Président sortant de l'Union wallonne des entreprises de Liège (UWEL), il nous livre sa vision d'avenir de Liège.



L'éthique sera au centre du débat. Je partage entièrement la vision de Philippe De Woot, Membre de l'Académie Royale de Belgique, qu'il exprime dans son livre « Repenser l'entreprise »: « Reconnaître que l'entreprise n'est pas sa propre fin et qu'elle est au service d'un intérêt général qui la dépasse ».

De beaux challenges en perspective !

JPJ: On vient de lancer le chantier de « La cité des métiers ». Quel va être le rôle de ce nouveau projet sur Liège ?

Jacques Pélerin: Nous vivons un paradoxe inacceptable dans la région : un taux de chômage élevé et une demande des entreprises non satisfaite en matière d'emplois qualifiés.

Par ailleurs, l'éducation et la formation sont les socles vitaux de notre développement économique donc de notre futur.

On observe, en particulier depuis plusieurs années dans de nombreux pays européens, mais malheureusement aussi en Wallonie, une désaffection pour les études scientifiques et techniques.

La sensibilisation des jeunes aux métiers techniques et scientifiques est donc essentielle. Nous avons démarré en région liégeoise un certain nombre de projets (E=mc<sup>2</sup>, Technitruck de la Province,...) qui reposent sur un partenariat étroit entre les Pouvoirs Publics, l'Enseignement et les entreprises. La Cité des Métiers à Liège, soutenue par le Ministre de l'Économie Jean-Claude Marcourt, s'inscrit dans cette démarche.

Le projet sera réalisé sur le site du Val Benoît , en cours de réhabilitation.

La Cité des Métiers a pour objectifs de présenter les potentiels de notre tissu économique et scientifique et d'expliquer pourquoi, notamment au travers de l'innovation, ce tissu s'est diversifié et renouvelé, ce qui nous permet dès lors de construire notre futur. Un espace sera consacré à la découverte de l'entreprise, de son fonctionnement et de ses différents métiers. L'information sur les métiers et les filières d'études constitue le cœur du projet. L'accent sera mis également sur l'innovation et l'esprit d'entreprise. La Cité des métiers est ouverte à un large public, des jeunes, enseignants et parents et à toutes les personnes en quête d'un métier.

Jacques Pélerin, ancien Président de l'UWEL  
Membre de l'Académie Royale de Belgique.

# COMMISSION BIENVENUE DANS L'ESPACE-ENTREPRISES

## Les brèves

Depuis de nombreuses années, le barreau de Liège attache une attention particulière à soigner ses relations avec le milieu entrepreneurial.

Les exemples de réalisations concrètes ne manquent pas : création d'une commission ad-hoc, réalisation d'une plaquette à destination du monde des affaires, rencontres et conférences diverses ...

Avec l'avènement des nouvelles technologies, des idées novatrices ont vu le jour.

C'est ainsi qu'en 2008, sous l'impulsion de Me Pierre Henfling, un comité de rédaction était mis sur pied. Son objectif (*Extrait du PV du 8 septembre 2008*) : *réaliser la promotion du Barreau de Liège et de ses avocats auprès du monde des entreprises au travers d'un e-mail contenant des news.*

*La newsletter aura pour vocation de couvrir les différents secteurs de l'intervention juridique d'un avocat auprès de l'entreprise.*

*Les cibles de la newsletter sont les chefs d'entreprise, les TPE et les PME. [...]*



Le comité de rédaction est alors composé de : Fabienne Kefer, Aurore Jansen, Corneille Bastjaens, Paul Crahay, Olivier D'Août, Luc Herve, Pierre Lejeune, François Minon, François Moises.

Le comité peut compter, dès le début, du soutien d'Edi-Pro et de son administrateur délégué, Luca Venanzi, pour apporter son expertise professionnelle à la rédaction des actualités, au respect du planning et à sa mise en forme, ainsi que ses précieux contacts.

Rapidement, le comité de rédaction intègre le giron de la commission Barreau-entreprises, sous le nom de « sous-commission Espace entreprises »

Le premier numéro de la newsletter, intitulée « Droit de l'entreprise : les brèves du barreau », paraît le 11 septembre ... 2009.

Depuis lors, à raison de 8 à 10 numéros par an, comprenant chacun 3-4 articles originaux comptant de 1 à 4 pages, ce sont pas moins de 160 articles qui ont été rédigés, par des dizaines d'auteurs différents, tous avocats au barreau de Liège.

La newsletter a connu quelques évolutions graphiques remarquables, tendant vers une professionnalisation accrue et nous permettant d'établir des statistiques d'ouverture et de lecture très précises.

Le nombre de lecteurs abonnés, au-delà des avocats du barreau de Liège, excède les 500.

Le rythme ne faiblit pas et l'on peut toujours compter sur l'actualité législative, en perpétuelle évolution, pour fournir la matière aux rédacteurs.

Actuellement, l'espace entreprises est présidé par Me François Moises et est composé des différents chefs de rubrique suivants :

Droit fiscal : Me Luc Herve et Me Jean-Luc Wuidard

Droit économique et des sociétés : Me François Moises et Me Jonathan Picavet

Droit commercial général : Me Aurore Jansen

Droit social : Me Hervé Deckers

Droits intellectuels : Me Françoise Baert

Droit public, droit de l'environnement : Me Jean-Marc Secretin

Droit des entreprises en difficulté : Me François Minon

La sous-commission est complétée par Me Yves Bisinella, vice-président et membre du Conseil de l'Ordre, Me Jean-François Jaminet, qui coordonne le contenu du Guide Business (voir ci-après), et de MM. Luca Venanzi (Edi-Pro) et Eric Franssen (IT Manager).

Le site Internet

Parallèlement à la mise en place des News, la sous-commission suggère la création d'un espace spécifique sur le site Internet

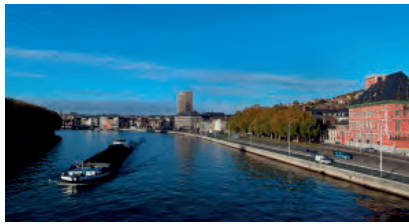


*Different commissions compose Liège Bar in order to allow its activities to spread out. Business commission is dedicated to strengthen the relation between lawyers and the entrepreneurial world. Presentation.*

*Les commissions de l'Ordre sont les organes vitaux qui assurent le bon fonctionnement de notre barreau sous l'impulsion du bâtonnier. La vie des entreprises est ponctuée d'interventions du professionnel du droit. De sa création à sa liquidation en passant par sa réorganisation -judiciaire ou non- une entreprise doit pouvoir compter sur des conseils adaptés et personnalisés dans le cadre d'une relation de confiance particulière. Le rôle de la Commission Barreau-Entreprises qui est ici présentée est de donner les outils nécessaires au tissu économique pour pouvoir bénéficier des meilleurs conseils juridiques. Présentation.*



du barreau de Liège, consacré à la sphère entrepreneuriale.



Lors de la sortie du nouveau site Internet, en 2009, un espace est dès lors dédié aux entreprises, avec un agenda spécifique au droit des affaires, les brèves, quelques conseils pratiques et l'annuaire avec les domaines de spécialisation des avocats.

La sous-commission ne s'arrête pas en si bon chemin et lorsqu'une nouvelle version du site paraît, fin 2012, c'est quasiment un site à part entière qui est à la disposition du monde des affaires : <http://entreprise.barreaudeliege.be> appelé aussi « Business corner ».

On y retrouve les rubriques existant précédemment, mais la sous-commission désire également mettre sur pied un projet ambitieux, celui d'établir un véritable « Guide Business », qui permettrait à l'utilisateur d'obtenir un aperçu de la vie de l'entreprise, de sa création à sa dissolution éventuelle.

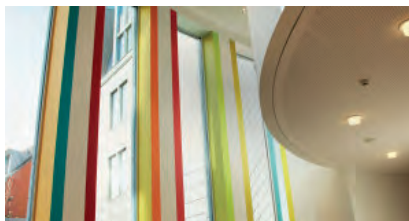
Après quelques péripéties, ce guide a réellement pu voir le jour récemment.

Les articles, courts, précis et en langage clair, sont signés par des avocats spécialistes, sollicités par les chefs de rubrique de la newsletter, cités ci-avant.

Le guide se présente sous forme d'arborescence et traverse les différents secteurs du droit des affaires.

Bien que déjà visible sur le site, il manque cependant encore de nombreux articles pour le compléter.

Un appel



S'il convient de se réjouir du dynamisme et des réalisations de « Espace entreprises », plusieurs défis restent à relever :

- En premier lieu, le nombre d'abonnés aux brèves parmi les entreprises est encore trop faible. Il faut renouveler les contacts au sein des associations d'entreprises et des groupements professionnels pour solliciter l'inscription à notre newsletter. N'hésitez pas non plus de proposer à vos clients de s'abonner ;

- Les événements présents à l'agenda du site sont trop peu nombreux ;

- Les chefs de rubrique sont continuellement à la recherche de nouveaux auteurs, jeunes ou moins jeunes, intéressés par le droit des affaires, et qui peuvent s'exprimer, via une brève, un article du guide, ... toujours signé. Ils contribueront ainsi à la vie de l'espace entreprises et se feront connaître auprès des justiciables personnes morales ;

- L'espace entreprises en encore trop peu visité. Chaque avocat orienté en droit des affaires pourrait le promouvoir, via les réseaux sociaux notamment, en « re-tweetant » nos news ou en les partageant sur Facebook.

Vous l'aurez compris, au-delà de la satisfaction devant le travail accompli, les présentes lignes constituent essentiellement un appel à tous ceux qui se sentent concernés de près ou de loin par le monde de l'entreprises et dont l'action, petite (un retweet, l'annonce d'un événement pour l'agenda...) ou plus grande (un article, une brève) pourrait contribuer à l'essor inexorable de notre espace ... (lequel est en constante expansion, comme chacun sait).

Dès lors, n'hésitez pas à vous manifester auprès de Me François Moises ([f.moises@avocat.be](mailto:f.moises@avocat.be)) ou via [info@barreaudeliege.be](mailto:info@barreaudeliege.be)

Bienvenue dans l'espace entreprises !

*Eric Franssen,  
Membre de la commission « barreau-entreprises »*

# LA PEINE DE MORT, L'ERREUR JUDICIAIRE ET L'AVOCAT



Parmi les arguments qui militent en faveur de l'abolition universelle de la peine de mort, il en est un qui, pour pragmatique qu'il soit, n'en est pas moins essentiel: il s'agit du risque d'erreur judiciaire, qui menace l'issue de tout procès, mais devient fatal lorsque la peine prononcée est capitale. De récentes études universitaires ont démontré que nombre de condamnés exécutés aux États-Unis étaient innocents, et que la peine de mort n'aurait pas été prononcée, si une information ignorée du jury lors de l'audience, avait été portée à sa connaissance. Un témoin qui révèle, des années après le procès, un détail essentiel passé sous silence, un test ADN qui apporte la preuve post mortem de l'innocence du condamné, le véritable coupable qui finit par consentir des aveux justifiés par un remord tardif, les membres d'un jury qui décident de révéler la pression dont ils ont été l'objet, la révélation d'une maladie mentale qui altérerait les facultés intellectuelles de

l'accusé... nombreuses sont les hypothèses qui permettent de réviser une décision rendue... à condition, c'est l'évidence, que le condamné n'ait pas été exécuté.

Les congrès mondiaux contre la peine de mort ont permis l'expression d'anciens condamnés, dont l'innocence a tardivement été reconnue, et dont la vie ne doit qu'à la suspension de leur exécution pendant plusieurs années. Ils furent tous émouvants, il est aisé de s'en convaincre. Ils furent aussi presque toujours – et peut-être faut-il voir là aussi l'impression que leur témoignage a fait sur l'auditoire – d'une grande sobriété et d'une réserve empreinte de dignité. J'ai parfois pensé que certains d'entre eux n'avaient pas été capables de faire face à une accusation qui dépassait tellement leur entendement, qu'ils étaient devenus des proies fragiles pour un système judiciaire parfois populiste et avide de condamnations à mort.



Au Japon, Iwao Hakamada vient d'être libéré après avoir passé 48 années dans les couloirs de la mort. Il avait été condamné pour

le meurtre, commis en 1966, de la famille de son employeur. Il avait avoué les faits pendant l'enquête, revenant toutefois sur ses aveux à l'occasion de l'audience, expliquant qu'il avait été contraint par des policiers qui l'avaient interrogé sans relâche et avaient exercé sur lui une forte pression psychologique. Ce sont notamment des tests génétiques, réalisés ces dernières années, qui ont permis de douter de sa culpabilité. L'un des juges ayant prononcé la condamnation a présenté des excuses, regrettant de n'avoir pas dit plus fermement qu'il ne croyait pas en la culpabilité de Iwao Hakamada lors du procès. Glenn Ford, détenu depuis 29 ans dans un pénitencier de Louisiane, vient aussi de voir les portes de l'antichambre de la mort s'ouvrir devant lui. Il avait été condamné pour le meurtre d'un bijoutier, pour le compte duquel il effectuait des travaux de jardinage. Au cours d'un braquage, celui-ci avait été abattu. Glenn Ford avait été vu à proximité de la bijouterie au moment des faits. Il était, lors de son interpellation, en possession d'objets dérobés dans le magasin de la victime. Des témoins rapportaient encore l'avoir vu tenter de revendre une arme de même calibre que celle qui avait servi au crime. Ces éléments emportèrent la conviction du jury. Très récemment pourtant, un informateur a révélé avoir entendu un homme s'accuser de la commission du meurtre. Les autorités judiciaires ont alors déclaré que si ce témoignage avait été connu lors de l'enquête, Glenn Ford n'aurait pas été condamné.

Les deux exemples rappellent, s'il le fallait encore, que la justice est œuvre humaine et qu'elle est donc nécessairement faillible. Si les abolitionnistes convaincus estiment que



Il multiplie les titres: avocat à la Cour à Rouen, conseiller du Président de l'UIA, expert près le Conseil de l'Europe, ancien Vice-Président de la commission Droits de l'Homme du CNB, expert IFEJI, membre du Conseil Scientifique de l'Institut des Droits de l'Homme et de la Paix. Richard Sedillot est surtout connu pour l'organisation des caravanes des droits de l'homme auxquelles ont participé deux confrères liégeois et qui consiste à organiser des actions de défense itinérantes dans plusieurs pays africains. Ces caravanes ont pour objet de se rendre avec le soutien et la participation des barreaux locaux, dans les prisons et juridictions éloignées des capitales, lorsque la Défense n'est pas assurée. Ils vérifient alors les conditions de détention des personnes incarcérées en s'attachant tout particulièrement à la situation des femmes et des mineurs. C'est donc un éminent praticien des droits de l'homme qui nous livre ici son témoignage sur la lutte contre la peine de mort.

l'incompatibilité théorique entre la justice et la mort se suffit en elle-même, il faut encore user du spectre de l'erreur judiciaire pour convaincre les plus réservés. Cet argument trouble en effet souvent ceux qui, estimant que la peine de mort n'est pas, en elle-même, illégitime, considèrent toutefois que son application ne peut se concevoir que si la culpabilité de l'accusé est certaine. Il n'existe

pourtant pas, nous le savons, de certitude en matière judiciaire, quelques évidentes que puissent paraître les charges qui pèsent contre l'accusé, quelque puisse être l'impartialité du juge. C'est d'ailleurs pour cette raison que la plupart des systèmes judiciaires connaissent une procédure de révision. Glenn et Iwao ont échappé à l'exécution. C'est heureux. Leur libération, pourtant, entretient le souvenir de tous les innocents dont le sort fut plus funeste. Elle rappelle aussi l'importance du rôle que doit jouer le barreau en faveur de l'abolition, puisque nul mieux que l'avocat ne comprend la portée de l'aléa judiciaire.



Il existe bien sûr des raisons d'espérer: le nombre de pays abolitionnistes augmente chaque année et le nombre de condamnations prononcées diminue. Des mouvements abolitionnistes se structurent au sein de pays dans lesquels le sujet semblait difficile à aborder il y a quelques années. On peut citer notamment la Tunisie, le Maroc, le Liban, la Mauritanie... Les avocats doivent participer à ce combat en faveur de l'abolition et soutenir les coalitions qui se créent dans tel ou tel pays rétentionniste. La première fois que j'ai été confronté à la peine de mort, ce fut au Burundi, quelques années après le génocide de 1993. Je défendais, devant un tribunal militaire, un jeune soldat qui, pris d'ivresse dans un cabaret, un soir de permission, et refusant de suivre un camarade qui l'exhortait à réintégrer la caserne, l'avait menacé de son arme et involontairement tué. Il était poursuivi pour assassinat et encourait la peine capitale. Je devais donc convaincre le tribunal, composé exclusivement de militaires, d'avoir à requalifier les chefs de la poursuite, pour ne retenir que l'infraction de coups mortels, punie d'une peine à temps. Le tribunal m'a finalement suivi et c'est heureux, mais combien sont ceux qui périrent sous le joug d'une justice expéditive parce que le jour où ils furent jugés il n'y avait pas d'avocat à leurs côtés? J'ai pris pleinement conscience, ce jour-là, de

la dimension la plus extrême de notre métier. J'ai surtout compris à quel point la tâche des avocats qui exercent dans les pays rétentionnistes est infiniment difficile. Quelques semaines après l'issue de ce procès, je suis rentré en France, poursuivre l'exercice de notre profession, loin des tourments auxquels font face ceux de nos confrères qui sont régulièrement confrontés à la peine capitale. Ceux-ci, en revanche, ont poursuivi un combat parfois quotidien, qui ne peut nous laisser indifférents. Quelques années plus tard, j'ai participé à la défense, auprès de nos confrères mauritaniens, de 40 accusés qui encouraient la peine de mort, à l'occasion d'un procès politique organisé à Wad Naga, en plein désert. Alors que tous les observateurs étaient convaincus du sort fatal qui attendait les accusés, aucune peine de mort n'a finalement été prononcée. Il faut voir dans cette décision inespérée le résultat de la persévérance et du talent de nos confrères mauritaniens mais aussi, me semble-t-il, la conséquence de la solidarité qui s'est manifestée en cette occasion: plusieurs avocats étaient venus, de différents pays, soutenir leurs confrères, et je crois que ce front uni que nous avons formé au cours de cette audience a participé à son heureux dénouement. L'UIA est une association puissante, structurée, très représentative de la profession d'avocat à travers le monde. Elle peut et doit encore participer à ce combat qui ne peut nous laisser indifférents. Des missions d'observation, de formation, de soutien peuvent être organisées au profit de nos confrères encore confrontés à cette peine. Je pense aussi que l'UIA doit participer avec conviction aux travaux de la coalition mondiale contre la peine de mort, qui regroupe des barreaux, des ONG, des villes et des régions du monde entier et fédère les forces abolitionnistes. Son rôle peut y être essentiel. Il n'y a pas de plus remarquable combat, pour un avocat, que le combat pour la vie.

Richard SÉDILLOT

## J'AI TESTÉ POUR VOUS : HORIZON 2014

Mes souvenirs s'apparentent plus à des sensations, toujours. Mes semelles en caoutchouc fondaient sur le bitume parisien, battu par la canicule. La stupeur dégoulinait par tous mes pores. Les media aidant, vautours sur un sujet brûlant, j'y pensais souvent, comme une sorte de malaise obsessionnel. Nous sommes en 2003 et le feuilleton de l'été était assuré par un drame domestique qui aura au moins eu ce mérite d'agir comme une cruelle et cinglante piqûre de rappel : une femme peut toujours tomber sous les coups de l'homme qui partage sa vie.

*Combien de temps déjà*

*Combien de temps passé dans ce tunnel sous le*

*coup de sang*

*Pas éternel*

*Éternellement enfoui derrière la porte close*

*Et la vitre sans tain*

*La peau de quartz verre\**

Onze ans plus tard, sur la scène de l'Ancienne Belgique, l'homme est là, debout et droit dans la lumière, retenu par sa part de noirceur. Il paraît qu'il ne veut plus être photographié de face. Son agent aurait donné pour instruction « de profil, seulement ». Il serait facile d'y déceler une forme de délire narcissique, pourtant je préfère penser à la pudeur. Et il y en a, sur scène, de la pudeur, planquée sous une énergie du désespoir, comme des rires qui viennent cacher des larmes ou un arc en ciel qui se substitue à la pluie, et qui contraste avec l'engouement nerveux et fébrile du public.

*Parfois la porte s'ouvre*

*Pour aller faire tourner ton fantôme sur lui-*

*même*

*Sous un ciel barbelé*

*Quartier de sol glacé de haute sécurité*

*Et ce soir les chiens ninjas*

*Hurleront de ce sol*



Jusque ce soir-là, je n'avais pas d'avis sur la question. Bertrand Cantat peut-il retrouver le chemin des studios ? Peut-il faire son retour médiatique en faisant la couverture des Inrocks ? Peut-il être sur scène, et y évoquer les funestes événements comme une source d'inspiration comme une autre ? Le tout, évidemment, avec en fond sous-jacent, monstre du Loch Ness juridique auquel il est difficile de donner un contour, la protection et le respect de la victime et de sa famille.

Je n'avais pas non plus écouté l'album sorti sous la nouvelle formation de Cantat après la dissolution de Noir Désir, « Détroit ». Détroit,

du latin *districtus* « empêché, enchaîné ». A donné « détresse ». Qualifie aussi un passage étroit, puis un bras de mer resserré. Le sens figuré « moment critique » est devenu obsolète, peut-on lire dans le livret de l'album.

Autant dire que j'allais au concert de Détroit les mains dans les poches et le cerveau en bandoulière après une journée de boulot, et pourtant, j'ai eu l'impression soudaine de participer précisément à l'un de ces « moments critiques » immédiatement perceptibles qui vous prennent et vous transportent au-delà même de votre consentement.

*Le rythme carcéral passe par la tuyauterie*

*Un dialogue de misère pourrait dire qu'on est*

*en vie*

*Ou bien qu'on fait comme si*

*Et qu'on sait que ça n'a plus ni le moindre sens*

*Ni la moindre importance*

Ma gorge se serre et mes yeux piquent lorsqu'il chante l'univers carcéral. Le cœur, la tête, le cœur, la tête. Ce débat lancinant qui suinte les murs de l'Ancienne Belgique, emporte la foule comme un seul homme. Le cœur a gagné, c'est lui qui parle. La curiosité morbide est laissée au vestiaire.

*Je sais qu'il faut se taire*

*Au loin le tonnerre gronde*

*Éradiqué du Monde*

*évincé de la Terre*



What is the legitimacy of singer which was convicted of murder of his wife to sing again and show up in live concert ten years after such a drama ? French singer, Bertrand Cantat, was not only one of the favorite leader of Noir Desir, alternative rock group in the nineties. Is he entitled to claim for forgiveness ? Is the singer able to forget the man ? Here is one opinion that fan's singer must read.

Drame de la violence quotidienne dont sont victimes les femmes, l'affaire « Marie Trintignant » a défrayé la chronique il y a un peu plus de 10 ans. Bertrand Cantat a-t-il le droit à l'oubli ? L'artiste peut-il faire oublier l'homme ? Une décennie plus tard, le débat n'est pas clos. Notre chroniqueuse people favorite se mêle aux avis les plus contrastés qui foisonnent et nous livre son opinion, avec subtilité et justesse: le must read de cette fin d'année judiciaire pour le fan inconditionnel du chanteur.



Je comprends, enfin, ce qui se passe dans cette salle et le chemin qu'il a fallu pour en arriver là. Le même phénomène d'exaltation extrême s'empare au fond des fans acquis d'emblée à l'icône charismatique et des partisans d'un lynchage éternel et de l'absence de rédemption suffisante. Le jugement moral s'est substitué au jugement judiciaire. Au milieu, il n'y a point d'arbitre, juste ce ventre mou du « je m'en foutisme » et de l'indifférence à la question auquel la juriste que je suis appartenait.

Quand le public applaudit pendant dix minutes ininterrompues dans l'attente d'un troisième rappel, quand le public scande « Merci Bertrand ! », il ne le remercie pas pour sa musique (ce qui est profondément injuste puisque l'album, écouté maintes fois depuis, est brillant), mais il sous-entend « Merci d'être là ». Tout le monde est conscient que, pour le même prix, il aurait pu ne pas être là, grand sacrifié parmi tant d'autres sur les cendres d'un reclassement manqué. Voire pis, qu'il pourrait adopter la pause affectée de l'artiste maudit, insulte suprême à la douleur de la victime ou de sa famille.

Le fan a besoin de fascination, tel un supporter de foot, qui trouvera des excuses mollement virulentes à la défaite de son équipe, mais qui renouvellera son abonnement à la saison suivante. Et, de fait, ç'aurait été dommage que le paysage musical francophone soit amputé d'un tel talent, car ce fut un grand concert.

*Cherche ton horizon*

*Traverse les cloisons*

Entraînée dans cette ferveur de paradoxe, charriée par le public déchaîné, j'ai pleinement conscience de participer à un moment de frénésie intense qui ne changera certes pas la face du monde, mais bien ma perception des choses. On est en 2014, je comprends qu'une femme puisse tomber sous le charme de cet homme. Qu'elle puisse tomber sous ses coups ? Je l'oublie. Est-ce le propre de la réhabilitation ? Peut-être.

*Isabelle Thomas-Gutt*



\*Le texte figurant en italique est constitué des paroles de la chanson Horizon de Détroit



# RENDEZ-VOUS EN TERRE OUBLIÉE

## L'ASBL ASET ET LE VOYAGE HUMANITAIRE

L'A.S.B.L. « Accueil – Santé – Enfants de Tchernobyl », située sur le plateau de Herve, a vu le jour en octobre 1997.

Elle s'est fixé notamment les objectifs suivants

- Promouvoir l'amélioration de la santé physique et morale des enfants victimes de la catastrophe nucléaire de Tchernobyl ;
- Organiser l'accueil de ces enfants dans des familles belges pour une durée limitée.

Tous les renseignements sur cette association sont disponibles via : [www.aset.be](http://www.aset.be) ou [info@aset.be](mailto:info@aset.be)

Membres de l'association, nous avons accueilli pendant plusieurs années un jeune biélorusse du nom d'Illia.

Durant les récentes vacances de Pâques, pour mieux comprendre les conditions de vie des enfants biélorusses et visiter la famille d'Illia, nous sommes partis, ma fille Juliette et moi, à leur rencontre.

5 avril 2014 – Herve – 5H00

Par un petit matin blême, nous embarquons avec une quarantaine de passagers dans un car biélorusse. C'est parti pour un trajet qui va durer 34 heures et 2000 kilomètres. Direction : Krasnopolje, Biélorussie. Une petite ville oubliée qui, en 1986, subissait de plein fouet les premières retombées radioactives dues à l'explosion du réacteur n°4 de Tchernobyl, situé 200 km plus au sud, à la frontière ukrainienne.

Quelque part après Dortmund – 8H20

Premier arrêt. Ils sont prévus toutes les 3 heures. Les allemands réclament 70 centimes pour vous soulager. Ok : les autoroutes sont gratuites mais ce sont nos vessies qui les financent. J'avais oublié depuis ma dernière excursion en école primaire l'inconfort absolu d'un autocar.

En Pologne – 16H

Le car effectue une pause pour nous permettre de casser la croute dans un des nombreux restos qui jalonnent la route de Poznan. J'échange 40 € contre 165 zlotis. Juliette et moi dévorons à belles dents une généreuse assiette de « kotlet schabowy » et dégustons un grand verre de « Zywiec » pour la modique somme de 51 zlotis.

6 avril 2014 – 10km avant la frontière biélorusse – 01H00

Une file interminable de camions jalonne le bas-côté de la route qui mène au poste frontière. Il paraît que certains routiers mettent une semaine pour traverser ... Je frémis.

Frontière polono-biélorusse – 01H30

S'il existe un endroit où la notion de « dédouanement » conserve encore un sens, c'est certainement à la frontière biélorusse. Ce pays, un des derniers pays totalitaires, ne badine pas avec l'entrée sur son territoire. Passeport contrôlé à deux reprises, visite du douanier dans le car, du genre à vous sentir suspect sans raison, inspection des coffres, ... Rien ni personne n'échappe au contrôle.

A côté de nous une voiture et sa remorque sont complètement désossées, leur contenu étalé sur le tarmac devant nos yeux ébahis. La remise en ordre du véhicule ne sera pas une mince affaire.

Après 2 heures, nous franchissons enfin le poste frontière. D'après ceux qui y sont déjà passés, on a eu beaucoup de chance.

Brest – 3H30

Première ville biélorusse. De grandes artères, des souvenirs nombreux de la deuxième guerre mondiale. Pas d'embrun breton à l'horizon, La Biélorussie n'ayant pas d'accès à la mer.

L'autoroute qui mène à la capitale, Minsk, est de bonne qualité. Une petite inquiétude quand même : rien ne sépare les deux sens de circulation, si ce n'est une étroite bande de terre durcie, où les traces de roues indiquant un demi-tour impromptu ne sont pas rares. On découvre aussi, chose étrange, des passages pour piétons, pour les plus téméraires. L'un ou l'autre tracteur circule sur la bande d'arrêt d'urgence.

La Pologne me semblait plate, la Biélorussie, c'est pire... Altitude maximum d'un pays grand 7 fois comme la Belgique : 350 m. Paysage uniforme, sous-sol pauvre en ressources. Je comprends la propension à l'alcoolisme des biélorusses.

Mogoulev – 12H30

Après plus de 30 heures de car et 10 arrêts pipi, nous sommes heureux de quitter notre tortionnaire, le dos et le sacrum endoloris.

Illia est là pour nous accueillir. Nous sommes heureux de le retrouver. Il est maintenant aussi grand que moi. Un ami de sa famille embarque nos valises dans une Renault Laguna qui a déjà quelques années de bons et loyaux services derrière elle. Las, le moteur refuse de démarrer.

Nous sommes bons pour descendre déjà de notre véhicule pour le pousser... Heureusement, après quelques tousotements, il finit par démarrer.

Il nous reste une centaine de kilomètres à accomplir vers Krasnopolje, notre destination finale, sur une route dans un état correct mais dont les dos d'âne n'ont aucune pitié pour la suspension oubliée de notre bonne Laguna.

Krasnopolje – 14H30



Fin de notre périple. La voiture s'engage sur une route à moitié asphaltée où des maisons en bois s'élèvent de chaque côté, nous sommes sur le point de rencontrer la famille d'Illia.

Après deux cents mètres, nous descendons de voiture. Une petite barrière en bois marque l'entrée du domicile de nos hôtes. A l'extérieur, Micha, le papa, nous accueille, tout sourire, suivi de Olga, la maman. A l'intérieur, nous faisons la connaissance de Pacha, 7 ans et



Comment  
les marchés  
financiers vont-ils  
évoluer ?

Qui va  
m'aider ?

Quels  
placements  
choisir ?

???

## Chez CBC Banque, placement rime avec accompagnement.

Maîtres du Barreau de Liège, le monde juridique n'a aucun secret pour vous. Vous en connaissez les rouages sur le bout des doigts. Mais peut-on en dire autant des placements ?

Certaines incertitudes sont encore présentes sur les marchés financiers. Les taux sont actuellement très bas, mais vont-ils le rester ? Vers où les Bourses vont-elles aller ? La reprise économique dont tout le monde parle sera-t-elle enfin au rendez-vous ?

Opérer un choix judicieux n'est pas chose aisée. Chez CBC Banque, placement rime avec accompagnement. Un spécialiste vous aidera à choisir des placements parfaitement adaptés à votre profil, que vous soyez défensif ou dynamique.

### Profitez de notre offre exclusive !

Faites connaissance avec l'accompagnement CBC  
Découvrez-la sur [www.cbc.be/partenaire](http://www.cbc.be/partenaire)

Un premier rendez-vous n'engage à rien.  
Prenez contact avec l'un de nos collaborateurs au 0800/920.20

L'équipe CBC.



de deux adorables jumelles âgées de deux ans : Macha et Ania.

C'est une maison très simple mais dont le papa a amélioré le confort aux cours des années. Dernière modernité en date : un wc dans l'arrière-cuisine, qui a été installé en grande partie en raison de notre venue. Le wc antérieur se trouve encore au fond du jardin.

Nos hôtes nous invitent alors au « Banja », un sauna individuel que de nombreuses familles, même pauvres, installent à côté de leur maison. L'hygiène est très importante pour ce peuple fier.

Des senteurs variées parfument le Banja. Une délicieuse torpeur m'envahit après l'avoir quitté.

Dans la foulée, un repas gargantuesque nous est servi : la table est couverte de mets divers, dont la plupart ne nous sont pas étrangers : purée, poulet, légumes, ... mais aussi d'autres totalement inconnus, comme des espèces de crêpes à la crème, délicieuses.

Une bière blonde tout à fait potable et un mousseux sucré local arrose le repas.

Repus, nous effectuons une visite de la petite ville.

Krasnopolje se situe à 10 km de la frontière russe, dans une zone où de nombreux villages ont été rasés après la catastrophe de Tchernobyl. Les retombées radioactives se sont fait sentir aux alentours mais certainement aussi dans la ville, qui a été réduite de 3/4 de ses habitants après l'explosion. Néanmoins, les autorités ont décrété que l'exposition aux radiations y était tolérable et que donc on pouvait continuer à y habiter.

Krasnopolje – Lundi 7 avril



Après un copieux petit-déjeuner, nos hôtes nous emmènent dans une sorte de pèlerinage. Il faut noter que les biélorusses sont retournés en masse vers la religion orthodoxe, après les années de communisme.

De part et d'autre des routes parfois chaotiques, on découvre des croix indiquant l'emplacement d'anciens villages. Seuls quelques tumulus témoignent encore de la présence de maisons et d'habitations dans ces endroits rendus à la nature.

La raison en est simple : après la catastrophe, des bulldozers ont enfoui sous des tonnes de terre les cités contaminées.

Le cimetière actuel reste l'endroit le plus impressionnant. Nous arrivons à une période importante dans la religion orthodoxe. Les nécropoles, qui se trouvent toujours à l'orée de la forêt, sont décorées de fleurs artificielles. La plupart des tombes sont entourées d'une petite barrière délimitant un terrain à l'intérieur duquel on trouve aussi une table et des bancs. Deux fois par an, la famille vient manger et passer la journée dans le cimetière, qui est alors rempli de vivants, sur la tombe de son ou ses aïeuls.



Ce qui frappe le plus, ce ne sont ni les fleurs ni les tables, mais l'âge des défunts, souvent beaucoup trop jeunes. Tchernobyl est un tueur lent... Après la catastrophe et ses victimes directes, la contamination a infiltré les terres des environs pour des dizaines, voire des centaines d'années. Dès lors, le cancer et toutes sortes de maladies font partie de la vie quotidienne de nombreuses personnes.

Le nuage radioactif s'est répandu sur la Biélorussie en « tâches de léopard ».

C'est ainsi que certaines zones ont été déclarées inhabitables, et d'autres, bizarrement, à quelques kilomètres de là, habitables. On a pourtant du mal à croire que le nuage a effectué quelques détours pour épargner l'une ou l'autre région.

Certains villages qui auraient dû être complètement évacués comptent régulièrement encore quelques habitants, souvent âgés, qui ont refusé de quitter leur maison. Nous visitons l'un d'eux, où un homme vit seul avec son fils.



Le soir, nous passons une soirée très agréable chez Sacha, le parrain d'Illia. Autour de la bière et de l'inévitable Vodka, les langues se délient, et l'hospitalité biélorusse prend tout son sens. Nous rentrons à pied avec Illia et Micha, son père, un peu éméché, qui se lie soudain d'une amitié exubérante avec moi. Sa gaieté fait plaisir à voir, dans un pays où le labeur est rude et les moments de joie peu nombreux.

Krasnopolje – Mardi 8 avril

Aujourd'hui, le temps est gris et nous fait penser au temps belge, avec ses bourrasques de vent et ses averses fréquentes.

Avec nos hôtes nous allons récolter le jus de bouleau, l'arbre national de la Biélorussie, qui pousse partout et dont le nectar est fort apprécié par ses habitants.

Nous visitons aussi quelques monuments relatifs à la seconde guerre mondiale, dans une région où les combats ont fait rage et des milliers de victimes.

On visite également un monument qui reprend tous les noms des villages qui ont été rasés et ensevelis dans la région après Tchernobyl. La liste est longue.

Le soir, c'est déjà le dernier grand repas en famille. Nous avons la chance d'accueillir Elena, qui parle un français presque parfait et qui adore notre langue.

Olga, la maman, a préparé quelques impressions sur papier, car elle veut absolument nous transmettre toute sa gratitude pour avoir accueilli Illia pendant plusieurs années en Belgique et pour les colis que nous envoyons encore régulièrement.





# AVEC MARSH VOS ASSURANCES SONT EN DE BONNES MAINS

Consultez le site [www.marsh.be/avocat](http://www.marsh.be/avocat) et [www.marsh.be](http://www.marsh.be)

Marsh, rue Forgeur 17, 4000 Liège - tél. 04/340 18 36 - fax 04/340 18 79  
[nathalie.roba@marsh.com](mailto:nathalie.roba@marsh.com)



Son souhait est que nous puissions trouver une famille qui accepterait d'accueillir Pacha, le petit frère, pour vivre la même expérience.

Olga se dévoue sans compter pour sa famille et sa sensibilité est à fleur de peau lorsqu'elle évoque ses espoirs pour ses enfants. Envahie par l'émotion, elle ne peut retenir ses larmes. De notre côté, c'est la gorge nouée que nous quittons la table.

Krasnopolje – Mercredi 9 avril

Nous sommes à mi séjour. Sous un ciel triste, nous quittons la famille d'Illia dès le matin, après de multiples embrassades et dans un nouveau moment d'émotion. Nous partons plein de souvenirs, dans la tête et aussi dans nos valises, car nos hôtes n'ont pu s'empêcher de tenter de les remplir au maximum de leurs capacités. Elles contiennent notamment des bois de cerf et leur support, que Micha a tenu à nous offrir. Merci Micha !

Afin de ne pas s'avérer une charge trop lourde pour la famille, nous avons choisi de passer la moitié du séjour dans une autre famille d'accueil, que l'ASBL a trouvée pour nous à Ozertso, aux environs de Minsk. Sacha et Alessia, avec leurs enfants Roman et Anton, nous y accueillent très chaleureusement.

Si nous avons pu découvrir à Krasnopolje la vie dans les campagnes, nous rencontrons à Minsk une toute autre manière de vivre, empreinte d'occidentalité et de modernisme. Fini le « Banja » et bonjour l'appartement moderne, avec cuisine équipée, salle de bains et toilette séparée.

Au revoir l'église et les signes religieux omniprésents, bonjour une religion à l'occidentale, de moins en moins présente.

Minsk – Jeudi 10 avril

Nous effectuons une excursion avec le groupe de l'association.

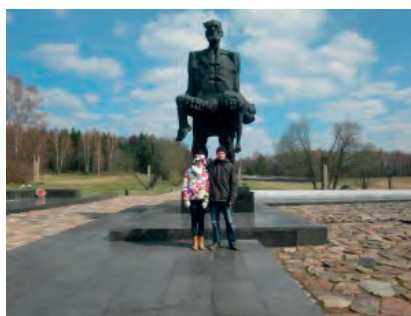
A midi, nous prenons un repas mémorable avec les collaborateurs biélorusses de l'association.

En Biélorussie, le repas est réussi si au moins 3 toasts sont portés. Nul doute que notre repas a été plus que parfait, au vu du nombre de toasts portés ... Quelques bouteilles de vodka n'y ont pas survécu. Le dernier toast est censé être celui du cheval, qui est chargé de ramener à bon port son cavalier après le repas. Le cheval, mais aussi la selle, le harnais, ... y passent, pour plus de sûreté !

Le soir, nous retrouvons nos hôtes, devant des mets plus conventionnels. La télévision est allumée en permanence et les nouvelles de l'Ukraine forment l'essentiel du programme. Vladimir Poutine est considéré en Biélorussie comme un demi-Dieu. Leur vision politique est fortement biaisée par un enclage pro-russe prononcé. Nous décidons d'éviter la politique de nos (trop maigres) conversations.

Ozertso – Vendredi 11 avril

La dernière journée complète de notre voyage est consacrée à la visite de Minsk et de ses environs. Avant de débiter notre excursion, nous échangeons quelques euros contre les roubles locaux. Pour un euro, vous recevez environ 13700 roubles biélorusses. Les pièces n'ont pas cours là-bas. Vous vous sentez très riche mais les prix sont à peine moins élevés que chez nous pour bon nombre de marchandises, alors que le salaire mensuel moyen est approximativement de 250 €.



Dans la matinée, nous nous rendons à Kathyn, un petit village à 50 km au nord de Minsk, qui a été totalement détruit par les allemands lors de la seconde guerre mondiale. L'endroit a été aménagé en musée à ciel ouvert, qui constitue à présent le symbole des exactions nazies contre le peuple biélorusse entre 1941 et 1945. Le 22 mars 1943, en représailles aux escarmouches des partisans, 2 escadrons punitifs rassemblent tous les villageois dans une grange, pour y mettre le feu. 190 habitants périront, dont une majorité d'enfants.

Cette scène sera reproduite des dizaines de fois dans toute la Biélorussie. La violence des allemands envers les populations locales est inouïe. Le mépris de la vie humaine est total, chez les deux belligérants d'ailleurs, à cette époque.

La Biélorussie perdra plus de 2 millions de ses habitants, soit un quart de sa population, entre 1941 et 1944, dont bien entendu la quasi-totalité des juifs, déportés en masse.

Des cheminées munies de cloches indiquent l'emplacement de chaque maison du village de Kathyn qui a été brûlée. Les cloches sonnent

toutes les 20 secondes, indiquant par là le rythme des décès biélorusses au cours de la guerre.

Ozertso – Samedi 12 avril

Après une bonne nuit de sommeil, nous remercions chaleureusement nos hôtes pour leur accueil et remontons dans le car pour le retour en Belgique.

Les douaniers biélorusses semblent désireux de nous voir quitter rapidement leur territoire, puisque c'est à peine après une grosse heure, record de rapidité battu, que nous passons la frontière. Encore quelques heures de position inconfortable et nous retrouverons nos douces pénates.

A l'analyse, c'est l'impression d'un bond cinquante ans en arrière qui est la plus forte. L'image aussi d'un peuple fier et soucieux du souvenir, marqué qu'il est par un passé récent douloureux, qui laissera des traces indélébiles dans son sol pour des dizaines d'années encore.

Fort heureusement, des associations comme ASET prouvent que l'espoir subsiste. N'hésitez pas à lui rendre visite.

*Juliette et Eric Franssen*

Votre multifonction **RICOH**  
connecté en direct à bpost !

Il imprime, copie, scanne, faxe ...  
et envoie votre courrier !

- ✓ 6 mois de location Gratuite !
- ✓ Vos copies n / b gratuites à vie !



**Un iPad Air ou un iPhone 5s**  
pour les 50 premiers d'entre vous !

**0800 95 598** ▶

[url.vcomm.be/avocat](http://url.vcomm.be/avocat) ▶



### Imprimante Multifonction Ricoh MPC 3003



- ✓ Rapide et performant.
- ✓ Impression de qualité.
- ✓ Simple d'utilisation
- ✓ Économique et écologique
- ✓ Contrat d'entretien Full Omnium

### Archivez, classez et retrouvez GlobalScan NX



- ✓ Archivez et retrouvez vos documents en 1 clic !
- ✓ Numérisation vers des formats de fichiers modifiables (Word, Excel).
- ✓ Interface simple et conviviale.
- ✓ Classement automatique de vos dossiers.

### Un bureau de poste chez vous ! Vpost



- ✓ Votre multifonction Ricoh connecté en direct à bpost !
- ✓ Envoyez votre courrier et vos recommandés en 1 clic !
- ✓ Votre copieur multifonction devient un bureau de poste !
- ✓ Vpost est disponible en exclusivité chez Vcomm !

### Protégez vos données informatiques IT SolutionBox - Wooxo



- ✓ L'assurance vie de vos données informatiques !
- ✓ Sauvegarde automatique et sécurisée de vos données à votre cabinet.
- ✓ Résistant au feu, à l'eau, au vol et aux chutes.
- ✓ Récupération rapide de vos données après sinistre.

## POST-SCRIPTUM : LA HANTISE DU MONDE

Dans une correspondance que Paul Valéry adresse à Mallarmé au tournant du siècle, Valéry imagine une sorte de symphonie idéale, ce qu'il nomme une 'haute symphonie', qui unirait le monde qui nous entoure au monde qui nous hante. Il faut voir dans cette tentative d'idéalisation davantage qu'une allégorie, c'est d'abord la rémanence de cette vieille idée universelle de la réconciliation du monde. Une poursuite impossible que les grands esprits littéraires, artistiques ou politiques entrevoient à un moment ou l'autre de leur vie.

Aux tourments et afflictions qui meurtrissent le monde se mêlent d'insensées espérances et de fulgurants progrès. Ainsi l'horreur côtoie-t-elle le merveilleux dans une sorte de jeu de miroirs permanent dont les reflets changent aux grés des époques et des latitudes. Nous voudrions penser que le pire est derrière nous et pourtant il ne cesse de resurgir dans les recoins d'une histoire folle qui tourne sur elle-même telle une toupie désaxée. Nous pensions que rien dorénavant ne surpasserait la décapitation manuelle de Daniel Pearl, summum de l'ignominie médiatisée de la dernière décennie, youtubisée tel un gag contrefait. Les expéditions punitives de Boko Haram décapitant des villages entiers, exigeant l'échange de lots de femmes capturées contre des têtes de bétails poussent plus loin encore l'inhumanité. A chaque fois, des têtes tombent et roulent dans des caniveaux d'un sang fétide irrémédiablement dissipé sur d'imbéciles autels.

Y a-t-il toujours pire que le pire ? Y a-t-il une part acceptable du pire et une autre, inacceptable, vouée à empirer ? Ou, peut-être, après tout, n'y a-t-il rien de pire que d'imaginer le pire ? Entre la hantise du monde et la joie de vivre, tanguent la corde qui surplombe nos abîmes. Nous n'avons d'autre assurance que le

frêle balancier de la volonté d'exister. Il est le garde-fou qui nous sauvegarde du pire.



L'histoire ignore parfois superbement les lois des hommes. Elle obéit à ses propres règles. Certaines sont récurrentes, d'autres ne répondent à aucun ordre intelligible. L'histoire est une fabrique qui produit des causes et des conséquences. Il serait vain d'attendre d'elle qu'elle se lise au travers d'une grille planétaire commune. Ce que nous percevons comme une réalité n'en est parfois que l'anamorphose aux yeux d'autres.

Que signifient ces valeurs brillantes du 'Siècle des Lumières' dont nous aimons à parer notre civilisation pour les descendants des milliers de morts assassinés à Sétif, Guelma et Kherrata en 1945 par l'État français exerçant la plénitude de sa juridiction sur un peuple colonisé par la force ? A quoi bon pourfendre la terreur que renvoient ceux qui la subissent à l'état qui la leur inflige quand celui-ci demeure impuni ? Les incohérences masquent parfois mal les entreprises de manipulation de la vertu.

Nous avons appris à vivre avec la relativité, sachant que le sens des mots n'est pas toujours le même d'un continent à l'autre. Ce que nous savons moins, c'est la place du ressentiment qui s'empare parfois d'une communauté ou d'une minorité, une place tellement prégnante au point d'en devenir un fardeau à porter. La fureur d'une révolte ou la virulence des propos qu'elle induit renvoient à l'étymologie même du mot 'ressentiment', c'est-à-dire le sentiment éprouvé en retour. « Ce sentiment que l'offensé tait, garde en lui, refoule face à

l'offenseur, ce sentiment qui ressassé, ruminé, demeure inextinguible. »<sup>(1)</sup>

Il n'y a pas de hasard ou de fatalité entend-on souvent dire. Pour galvaudée qu'elle puisse paraître, cette maxime, souvent brandie comme un credo, est pourtant superbement ignorée quand l'occasion le commande. Le cours tragique des événements vient de nous le rappeler. Sous la charge émotionnelle du drame, la pensée tend à devenir unique et vit mal ses nuances, sans même parler de ses dissidences. Au travers de la cohorte des discours, c'est comme si on nous commandait de croire que seuls l'aveuglement haineux et le décervelage organisé de jeunes gens transformés en machine à tuer pourraient expliquer l'inexplorable, la mort d'innocents.

Il n'y a, au contraire, aucune fatalité dans la survenance de cette tragédie. L'histoire fabrique des causes et des conséquences. Elles s'enchevêtrent, demeurent liées entre elles des décades, des siècles durant. Parfois, le ressentiment s'estompe, s'efface temporairement pour revenir à l'œuvre d'une manière plus violente. Seul l'ordre d'un droit international effectif et équitable entre nations apparaît alors comme une réponse tangible à ses dérèglements. C'est le progrès d'un monde à venir.

Dans une lettre ouverte à ses enfants et petits-enfants, Raoul Vaneigem met en garde sur l'inconséquence qu'il y a à promouvoir l'angélisme des bonnes intentions sans prémunir contre les monstres de la violence ordinaire qui n'en feront qu'une bouchée<sup>(2)</sup>. Comment ne pas lui donner raison ?

(1) Geneviève Koubi : 'Entre sentiments et ressentiment, les incertitudes d'un droit des minorités', in 'Le ressentiment', Bruylant, 2002

(2) Raoul Vaneigem 'Lettre à mes enfants et aux enfants du monde à venir', Cherche Midi, 2012

Eric THERER

Recent tragical shooting in Brussels inspired our chronicler. One question remains: is there worse than the worst ? Here you find a first attempt in answering such questioning.

La récente tuerie du Musée juif de Bruxelles inspire notre chroniqueur qui pose une question utile: y a-t-il toujours pire que le pire ? Une tentative de réponse dans ce billet.

# Et vous ? Qui vous défend ?



**Ethias, l'assureur de choix des avocats.**

RC professionnelle, assurance soins de santé, assurance conducteur... La meilleure couverture négociée par votre barreau et AVOCATS.BE en votre faveur.

**[www.ethias.be](http://www.ethias.be)**

**ethias**



## PORTRAITS D'AVOCATS DU VIEUX PALAIS DE LIÈGE



« Le ci-devant paysage judiciaire liégeois » Tableau attribué à Théodore VAN DER SCHUUR, de LA HAYE (1628-1707)

L'histoire du barreau saurait nous occuper  
Au long de vers sans fin qui vous fatigueraient.  
Néanmoins qui pourrait ne pas citer ici  
Ce plaideur de génie que fut Giafferi ?  
Suggérant à ses juges, au public, aux jurés  
Que des proies de Landru étaient juste à côté,  
Il fit tourner les têtes sauf une, l'assassine,  
Qui finit en roulant dessous la guillotine.  
Le doute est si ténu que s'il peut profiter  
Ce n'est pas en faveur de tous les accusés.

Nous en avons connu d'autres plaideurs,  
liégeois,  
Capables de moucher tant les faits que le  
droit.  
Théo savait ainsi vous faire basculer  
Au pied des contestants tous ses codes  
Larcier.  
Profitant du moment propice à la surprise  
Il en interloquait à ce point que l'on dise  
Que son pauvre client n'était finalement  
Que le jouet du sort ou de ses expédients.  
Tel spectacle serait aujourd'hui dénoncé :  
L'avocat-cinéma peut paraître suspect.  
C'était pourtant l'audace et bien plus  
savoureux  
Que le catimini des plaideurs trop frileux.

Paul avait une classe et ce côté « geheim »  
Le port et la raideur d'un Eric von Stroheim.  
Ses costumes anglais lui seyaient à merveille  
Et flattaient sa tenue à nulle autre pareille.  
Quand il argumentait en gutturant ses mots  
On s'inquiétait à croire qu'il serait un kapo.  
Or sa persuasion était à la hauteur  
Du style noble et dur qui lui faisait honneur.  
Sans faire le dandy sachez vous habiller :  
Qu'au parquet de la cour ne jurent vos  
souliers.

Marcel portait la toque au petit déjeuner.  
Il avait quelque chose d'un lavis de Daumier.  
Redoutable plaideur, maître dans le divorce,  
Il l'emportait toujours avec autant de force  
Que le poids de celui qui vous anéantit  
Ecrase et déconfit le corps de son ennemi.  
Il en pouvait pourtant nous consoler de perdre  
;  
Alors il consentait d'à nouveau lui soumettre  
Tous ceux des arguments que nous avions  
plaidés  
Et dont aucun ne fut couronné de succès.  
Le fin nez du plaideur flairer à plus de cent  
lieues  
L'âpre humeur du perdant qui se bat comme  
il peut.

Bob ne plaidait jamais pour moins de dix  
millions.  
A l'écouter s'épandre en exagérations  
Un stagiaire novice eût cru que l'on pouvait  
Réussir au barreau rien qu'en battant monnaie.  
Mais nul ne put savoir si notre ami comptait  
Ou s'il se rengorgeait de ce qu'il escomptait.  
Il n'est certes pas rare que même en ce palais  
On prenne ses désirs pour des réalités.  
Tantôt dedans ses murs et souvent à grand  
bruit  
Des avocats se vantent en vain d'être nantis.



Me Bastjaens en Cour d'assises

Quels que soient ces travers de mâles vanités  
Avez-vous observé qu'à force de rimer  
Nous avons jusqu'ici négligé d'entreprendre  
De la féminité les malicieux méandres ?  
S'il est très délicat d'évoquer des consœurs  
D'autant que ce doit être en tout bien tout  
honneur,  
Requérons du lecteur qu'il soit fort indulgent  
Au cas où ce qui suit serait inconvenant.

Germaine la première en une seule audience  
Sut donner aux divorces une folle cadence.  
Elle en plaidait cinquante et même plus de  
cent  
Tantôt pour le mari, l'épouse ou leurs amants.  
Elle vous descendait ses piles de dossiers  
Jusqu'à se demander pourquoi se marier.  
Elle était la rupture et ses rudes sanctions  
Dont la pire entre toutes était une pension.  
Par ses soins, un banal secours alimentaire  
Devenait une rente, une ruine, un enfer.  
D'avoir subi sa loi des conjoints infidèles  
Regrettent encore la paix d'un pâle époux  
modèle.

Les profils de Fernande égarèrent le regard.  
Rodin l'aurait sculptée en marbre de Carrare.  
Aucun ne se souvient de ce qu'elle plaidait  
Tant les bouches étaient bées devant de tels  
attraits.  
Silhouette hautaine et chignon de geisha



Having a look in the past can offer an original overview of what were our old members of the Liège Bar Association. Some of them are portrayed here from the pen of Me Corneille Bastjaens just before he retires.

Écrire en vers n'est pas donné à tout le monde. Bien écrire sur un sujet aussi peu sexy que les anciens confrères de notre Ordre est encore moins fréquent. Suzanne, Bob, Germaine, Fernande, Marcel, Françoise, Théo, Paul ou Simone sont ici croqués: les reconnaitrez-vous ? A la veille d'accéder à l'honorariat, Me Bastjaens nous offre un superbe panorama d'antan



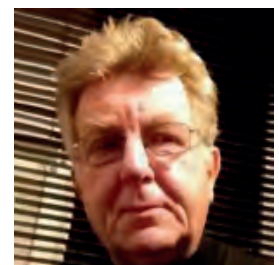
La belle vous allait, sûre de ces mots-là  
Convaincre par les formes en toute honnêteté  
Substituant aux codes ces canons de beauté  
Ces dons que la nature incite un tribunal  
A rendre ses hommages aux dames  
sculpturales.

Simone trottnait, mallette et sac à main  
Vaquant de salle en salle dès tout petit matin.  
Son rouge à lèvres outré flambait comme un  
soleil  
Jusqu'au coeur des brillants de ses boucles  
d'oreilles.  
Ce tralala cachait cette ténacité  
D'une avocate Maître en efficacité.  
La parure à flatter les femmes avocats  
Pouvait être un écueil qu'on ne redoutait pas.  
Il faut s'en arranger : c'était une autre époque ;  
Qui ferait de nos jours embarras des  
breloques ?

Suzanne les portait mieux qu'une Samothrace  
Dont la fière crinière eût retrouvé sa place  
Au-dessus d'un garrot à ce point conséquent  
Qu'il vous désarçonnait juges et contestants.  
Des étalons pur-sang aux rosses du sérail  
Tous tombaient sous les coups du terrible  
attirail.  
Promue magistrat, ce fut l'assassinat  
De nombreux prétendants au titre d'avocat.  
Elle savait les tourner tellement en ridicule  
Que bien peu n'en ont pris que pour leurs  
matricules.  
Justice, préférant le glaive à la balance  
Peut trancher d'un plaideur les viriles avances.

Françoise, c'est sa voix dont certes me  
souviens  
Un piège rauque et grave, un registre félin.  
Toujours très en retard, intouchable et très  
prise,  
Occupée à traiter tant d'autres vocalises  
D'un air bien entendu son timbre l'emportait  
Sur ceux dont le propos en devenait épais.  
Elle se les promenait en badines ballades  
Où tournent triolets, rondeaux et mascarades.  
C'était mieux qu'en ces bals rusés du  
dix-huitième  
Où les masques et les loups s'abuseraient  
eux-mêmes.  
A garder ses distances la femme est adorable.  
Il est présomptueux de la croire abordable.

*Me Corneille Bastjaens*



## CHRONIQUE DES BAVETTES : LE RETOUR



J'ai un véritable coup de cœur pour ce restaurant situé à Tongres où je me suis rendu plusieurs fois (un article vaut bien quelques sacrifices...).

Dans un bâtiment classé à front de rue, le restaurant Magis offre un cadre à la fois contemporain et chaleureux doublé d'une terrasse avec jardin que je me réjouis de découvrir durant l'été.

Cet établissement étoilé bénéficie de l'accueil sympathique de la patronne (épouse du chef) qui officie en salle et maîtrise parfaitement le français, comme c'est d'ailleurs le cas pour le jeune sommelier ainsi d'ailleurs que tout le personnel de salle.

La cuisine française y est inventive et raffinée tant dans l'association des saveurs et des textures des produits de saison que dans la présentation. Les mises en bouche sont à l'avenant.

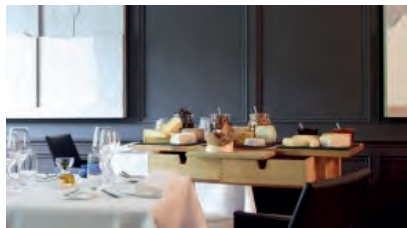
Pour vous mettre en appétit, voici les quelques plats du menu 6 services actuellement à la carte :

BONITE- avocat /radis blanc/oseille/  
ASPERGES-morilles/jaune d'œuf-macis/  
FOIE GRAS-truffe-asperge verte-foin/  
AGNEAU DE LAIT-artichaut/cardon/  
romarin/

ANANAS-fruit de la passion/mangue/noix de coco/  
LAIT FUME- gianduja /caramel au whisky / thé matcha



Un conseil, si vous prenez le menu 6 services, ne prenez pas le fromage en supplément, le plateau de fromage est excellent, mais le mieux est l'ennemi du bien...



Parmi les entrées à la carte, les LANGOUSTINES – asperge /morilles / jaune d'œuf sont excellentes et copieuses.

Parmi les plats à la carte, le POULET DE BRESSE – chou-fleur /pissenlit /straciatella est tendre à souhait.

En ce qui concerne les vins, la carte est bien équilibrée avec quelques maisons belges qui n'ont absolument rien à envier à la France ou à l'Italie, que du contraire.

Le sommelier est absolument charmant et compétent. Surtout, il n'hésitera pas à vous faire part de son sentiment sur le choix de tel ou tel

vin et parfois vous invitera avec tact à corriger le tir sans que le prix ne s'en ressente, ce qui n'est pas pour déplaire, vous en conviendrez.

Au niveau des prix, il convient de ne pas perdre de vue que nous sommes dans un restaurant étoilé, mais ils restent abordables.

Le menu 5 services est à 70 €, celui à 6 services est à 85 €.

Le forfait vins pour les menus varie de 33 à 37 €.

A la carte, les entrées sont aux alentours de 30€ et les plats oscillent entre 30 et 45 €.

Ce restaurant est un de ceux qui nous manquent cruellement en région liégeoise (bien qu'heureusement, il n'en soit guère très éloigné géographiquement) et permet avec grand plaisir de pouvoir être le témoin privilégié du mariage entre les produits classiques et une préparation inventive mais respectueuse.

Un dernier conseil, il est bien évidemment indispensable de réserver.



Adresse : Restaurant Magis. Hemelingenstraat 23. 3700 Tongeren. Tel: +32 12 74 34 64

Xavier Baus

After missing the last delivery, our food columnist is back to share one of his last experiences with gourmet restaurants. He even dare to cross the linguistic border : what a challenge !

Si vos papilles gustatives sont à court d'imagination, notre chroniqueur gastronomique revient les titiller en vous présentant une de ces récentes expériences de bonnes tables. A découvrir !

**À JOUR DES  
RÉCENTES  
RÉFORMES**

# LES CODES LARCIER

## Nouvelle collection 2014



Intègre :

- la sixième réforme de l'État et ses nombreuses modifications
- la réforme du Conseil d'État
- le Code de droit économique

7 tomes / 10 tomes / 1 tome supplémentaire contenant les tables générales / plus de 15.000 pages / près de 4.800 actes / grand format / une édition de base tous les 2 ans / une mise à jour semestrielle intermédiaire sous forme de Compléments cumulatifs

Sous la direction juridique de Claude Lamberts et Jean-Jacques Willems

Les Codes Larcier sont également disponibles en version numérique sur Strada lex, votre portail juridique.

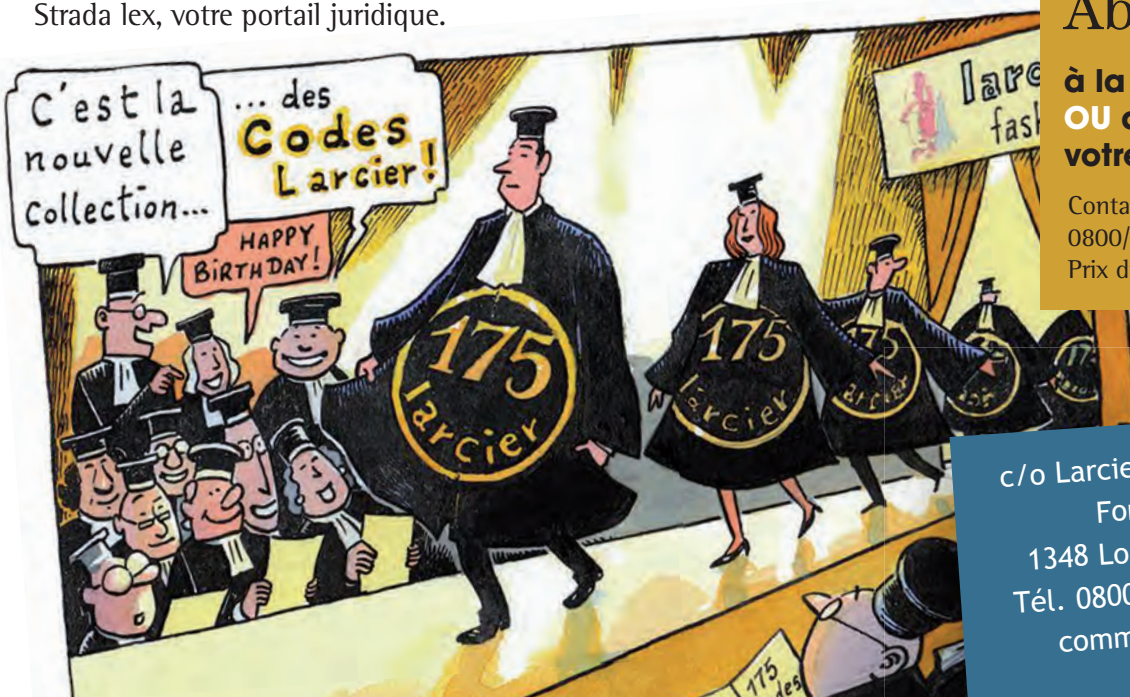
# -15%

## Abonnez-vous

à la collection complète  
**OU** au(x) tome(s) de  
votre choix.

Contactez notre service clientèle au  
0800/39 067

Prix disponibles sur [www.larcier.com](http://www.larcier.com)



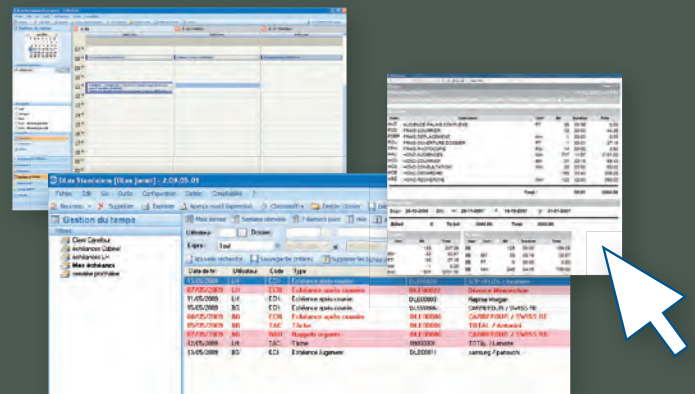
c/o Larcier Distribution Services sprl  
Fond Jean Pâques, 4 b  
1348 Louvain-la-Neuve - Belgique  
Tél. 0800/39 067 - Fax 0800/39 068  
[commande@larciergroup.com](mailto:commande@larciergroup.com)



# DLex, votre outil de gestion de cabinets incontournables !



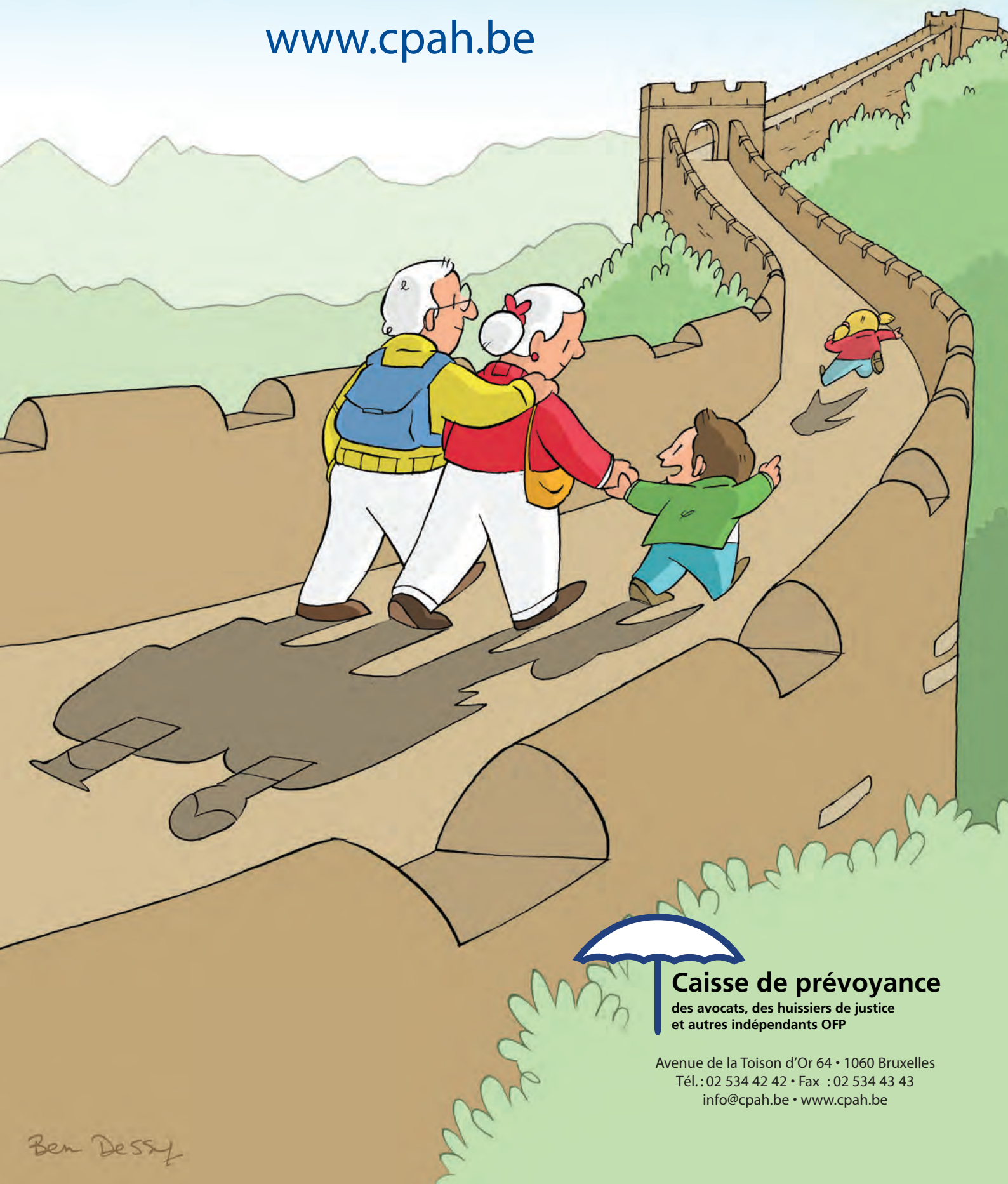
- ▲ Une interface moderne et intuitive
- ▲ Une intégration Outlook avancée
- ▲ Une Gestion Electronique des Documents (GED)
- ▲ De puissants tableaux de bords
- ▲ Un processus de facturation intelligent et souple
- ▲ Gestion des droits d'accès
- ▲ Extranet client sécurisé



DLex® est le premier logiciel de gestion de cabinets d'avocats certifié par Microsoft® en Europe

# La pension complémentaire spécialement pour vous

[www.cpah.be](http://www.cpah.be)



**Caisse de prévoyance**

des avocats, des huissiers de justice  
et autres indépendants OFP

Avenue de la Toison d'Or 64 • 1060 Bruxelles  
Tél. : 02 534 42 42 • Fax : 02 534 43 43  
[info@cpah.be](mailto:info@cpah.be) • [www.cpah.be](http://www.cpah.be)